

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la RMA WATANYA a déclaré, le 15 octobre 2009, avoir acquis sur le marché central, le 18 septembre 2009, 3123 actions Sothema, au cours unitaire de 1100 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la RMA WATANYA détient 62.006 actions Sothema, soit 5,16 % du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil susmentionné, la RMA WATANYA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Sothema.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières